

jeudi 30 avril 2015

## Le groupe Chalhoub s'engage pour le développement durable

*Le groupe **Chalhoub**, partenaire privilégié du secteur du luxe au Moyen-Orient, a annoncé avoir signé en 2014 le **Pacte Mondial des Nations Unies**. De ce fait, il s'engage à aligner ses opérations et stratégies sur dix principes ayant trait aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement, mais aussi à la lutte contre la corruption.*



Depuis 2009, le groupe **Chalhoub**, l'un des acteurs principaux dans la vente au détail, le marketing et la distribution de produits de mode et de luxe au Moyen-Orient, a entamé une démarche RSE (Responsabilité sociale et environnementale), qui s'est peu à peu transformée en démarche globale en faveur de la durabilité. Le groupe a notamment mis en place un programme de partenariats, bourses et mentorats, visant à soutenir les jeunes entrepreneurs du Moyen-Orient dans leur développement.

En matière d'environnement, le **Pacte des Nations Unies** engage ses signataires à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Très attaché à la question, le groupe travaille déjà depuis 5 ans à réduire son empreinte écologique, dans une région en plein essor où la consommation en énergies et ressources naturelles est extrêmement élevée. À ce propos, Anthony Chalhoub, codirigeant du groupe, s'est exprimé : « *Notre engagement en faveur du développement durable repose sur la contribution de nos partenaires dans le processus d'éducation et de sensibilisation. Certains pays du Golfe, dans lesquels nous sommes établis, sont parmi les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre par habitant. Le défi majeur que nous cherchons à relever est de transformer ce qui pourrait être une simple tendance en une (r)évolution des mentalités* ».